

**Décret n° 54-883 du 2 septembre 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ensemble des dispositions du décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance**

02/09/1954

Abrogé par le [décret n° 2004-1136 du 21 octobre 2004](#) relatif au code de l'action sociale et des familles, à l'exception du titre IV